L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI, 2 OCTOBRE.

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus; d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la maladie ou des pressentiments de malheurs; une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immuable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chicorée ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient commis des excès des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold
—ET—
L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quelque anciennes qu'elles soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou délabrées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui désolent humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille DE HELMBOLD.

Il nettoie et renouvelle le sang, rend de la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre; et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, mais l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà pris.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un galon du sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des États-Unis dans les hôpitaux d'État et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des États-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collège royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

A vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—
Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de
HELMBOLD,
594 Broadway, New York
24avr

APPEL aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

La commission Impériale de l'Exposition universelle de Paris se propose d'organiser un DIORAMA VÉGÉTAL dans le Jardin du Palais, pour l'exposition de Dessins et surtout de tableaux photographiques de ce que la végétation offre de plus remarquable, de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, alors qu'il n'est point possible d'exhiber les produits mêmes de la nature. On recevra aussi des dessins du pays ou des paysages où croissent les plantes ainsi représentées.

J'invite les photographes et les horticulteurs à m'adresser des spécimens de la flore louisianaise ainsi reproduits par la photographie. Je compte également sur le concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle Orléans, des professeurs de dessin et des chefs d'institution.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'État à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exploitation des végétaux vivants dans le parc du Champ de Mars, désire représenter autant que possible, telles plantes qui ne peuvent être ici reproduites vivantes, avec leur développement complet et dans leurs positions naturelles, ou à cause de la grande distance de leur pays natal.

Elle propose, en conséquence, d'établir dans le jardin réservé à l'Exposition Internationale d'Horticulture, un diorama montrant, sous son aspect caractéristique, la végétation des principaux climats du globe.

Afin de rendre cette exposition instructive, la commission impériale sera obligée de requérir toute garantie possible de l'exactitude artistique et scientifique de ces constitutions. Parmi les visiteurs qui viendront de toutes les parties du monde, chacun voudra savoir la représentation fidèle des sites de son propre pays, et chaque tableau sera ainsi continuellement soumis à un examen sévère qui exigera la plus grande exactitude. Le public examinera avec intérêt cet abrégé du monde végétal, une véritable géographie botanique, le tout dans un simple coup d'œil.

Pour rendre cela plus complet, il faut montrer ces spécimens de végétation dans leurs conditions naturelles, isolés et groupés, et choisir, pour la reproduction du tableau, le point de vue aussi bien que les effets d'optique sous lesquels la perspective et les détails des objets peuvent se voir avec la plus grande netteté.

La photographie, qui saisit son objet presque instantanément, offre seule la garantie de l'exactitude et de la fidélité qu'on doit rechercher pour le nouveau diorama; et les photographies sont précisément les matériaux que la commission impériale recevra avec reconnaissance de toutes personnes qui voudront bien concourir dans cette portion de ses travaux, et elle fera dans son rapport une mention spéciale des noms de tous les contributeurs.
2sept

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

AYANT été nommé, par Son Excellence le Gouverneur Wells, Agent et Commissaire pour représenter les intérêts de l'État de la Louisiane à L'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris en 1867, j'annonce respectueusement à tous les citoyens de l'État qui désirent y exposer des marchandises, des produits, &c., que je leur donnerai tous les renseignements possibles et faciliterai l'expédition des colis au lieu de destination, s'ils s'adressent à moi, au Mechanics' Institute, dans la salle du Sénat, de midi à 2 heures.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.
6 juillet

Aux Planteurs et autres de l'État de la Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des États-Unis, et l'achèvement du palais de l'Industrie à Paris étant maintenant chose assurée, nous devons compter sur l'Exposition comme sur un fait arrêté. Aucun de ceux qui connaissent les ressources des États-Unis en éléments agricoles, mécaniques et minéraux, ne peut douter qu'ils n'occupent une place proéminente dans cette Exposition. La preuve que cette opinion n'est pas bornée à ce côté-ci de l'Atlantique, c'est l'espace libéralement alloué aux États Unis dans le palais de l'Industrie.

L'État de la Louisiane, à peine sorti de l'état de guerre, et commençant à jouir seulement des bienfaits de la paix, abonde en hommes énergiques qui n'ont pas la moindre idée de rester en arrière des autres États dans le développement de leurs ressources.

L'Exposition offre une occasion extraordinaire de montrer au monde combien grandes sont les richesses agricoles de la vallée du Mississipi, en produisant aux yeux des hommes intéressés de toutes nations, des échantillons de coton, de sucre, riz, tabac, &c., &c., égalés dans quelques parties du monde mais qu'aucune n'a surpassés.

Le développement de grandes ressources est tout aussi bien dans l'intérêt du négociant que du planteur. Répandre chez les nations étrangères la connaissance de ces ressources, c'est favoriser autant l'un que l'autre, car les deux marchent de même pas. Les avantages commerciaux de la Louisiane sont trop connus de nous tous pour que nous insistions.

Tous les commerçants et les planteurs savent que ce qui fait le plus besoin maintenant dans cet État, c'est le capital et le travail. Un changement récent dans notre économie intérieure nous a privés d'une grande portion de notre main-d'œuvre, et par conséquent la nécessité aujourd'hui l'emploi d'un gros capital pour que nous puissions nous récupérer des pertes que nous cause cette privation de travail manuel.

Nous nous adressons naturellement à l'Europe pour avoir ce capital et ce travail. Nous ne pouvons mieux faire, pour inspirer confiance aux capitalistes et aux agents d'immigration, qu'en montrant ce que notre pays peut produire.

Les commissaires, entièrement versés dans la connaissance du sol et du climat de l'État, pouvant fournir toutes les statistiques nécessaires relatives à la quantité et à la qualité des récoltes, à la condition sanitaire du pays, à la bonne situation des plantations qui sont déjà en exploitation, à l'avantage pécuniaire qu'on réaliserait en entreprenant d'autres, doivent, sur tels spécimens de produits que nous pouvons envoyer, commander une attention qui nous fera trouver aisément les éléments dont nous avons besoin, surtout le capital et la main d'œuvre.

Les produits envoyés comme échantillons ne peuvent, en aucune manière, être une perte pour l'expéditeur, d'abord, parce que le gouvernement les enverra gratis en France à partir de New-York, et parce qu'il est probable que la Législature de cet État les enverra gratis d'ici à New-York, et que l'expéditeur, malgré ces avantages n'en restera pas moins libre de disposer de ses articles après l'Exposition.

Les planteurs de la Louisiane sont respectueusement requis d'envoyer les spécimens de leurs produits pour l'exposition en ballots faits d'une manière propre et convenable, et d'adresser aux commissaires dans cette ville, des notes sur l'espace qu'exigera le transport et l'exposition de ces articles, et de communiquer avec eux librement pour tout ce qui se rattachera à l'objet en vue.

Comme cette affaire est, en ce moment, d'importance vitale pour l'État, tout planteur et résidant, sans avoir égard à des considérations de parti ou de personne, tout habitant intéressé au retour et au progrès de notre ancienne prospérité, est respectueusement requis de coopérer avec nous pour assurer à la vallée du Mississipi et à l'État de la Louisiane, une contribution à l'Exposition Universelle, en rapport avec leurs vastes ressources.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris de 1867.
Nlle-Orléans, 28 juillet 1866.

O. B. GRAHAM & CO,

120......RUE GRAVIER......120
Entre les rues Camp et St Charles

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "North Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qu'ils arrivent par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à colle, [illegible] chemises de toile et de coton, [illegible] Planter's, [illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, accomplis avec promptitude.

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, Secrétaire.

Sixième état annuel de la Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DU STAR.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1866.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant:—

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1866 ... $46,694 66

Savoir: Sur les risques d'incendie $39,302 19; Sur les risques de mer ... 6,482 92; Sur les risques des rivières 909 55 — 46,694 66

Moins les primes non-expirées le 31 juillet 1866 ... $8,226 00; Primes remboursées ... 115 35 — 8,341 35

Montant net des primes ... $38,353 41

Pertes payées dans l'année, savoir:— Sur les risques d'incendie ... $5,098 30; Sur les risques des rivières 2,374 00 — $7,472 30

Payé—Réassurances ... 1,648 46

15 et 20 pour cent remboursés ... 6,963 69

Dépenses, taxes d'État, de ville et de revenu intérieur, licences, loyer de bureau, etc., etc. ... 14,699 95 — 30,794 31

Intérêt dû sur le scrip de 1861 et 1863 ... 875 91 — 31,669 22

Bénéfice net ... $6,693 19

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets ... $19,813 40
Primes en voie de perception ... 5,680 62
Placé en bonds de la ville ... 10,000 00
En caisse ... 14,635 33
Balance dû sur billets de souscrip. ... 169,000 00 — $219,129 35

Réserve destinée au règlement de réclamations pour pertes en suspens ... 10,000 00

Actif net ... $209,129 35

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 20 août 1866, les directeurs ont résolu de payer, à partir du 15 septembre prochain, un intérêt d'un an de 6 pour cent sur les scrips non-encore payés.

PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 août 1866.
PAUL W. COLLENS, Juge de Paix.

—Directeurs—
JAS. JACKSON, CHS. ROMAN, ALFRED DUPILHO, ARTHUR FORSTALL, M. LAPLACE, AD. SCHREIBER, J. F. SCHROEDER, F. DOLHONDE, E. R. COLEMAN, JAS. POLLOCK, W. C. C. CLAIBORNE, PLACIDE FORSTALL.
22août—1f p s—1m

GERMANIA Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $390,000,
Avec privilège de le porter à $500,000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière; elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs: J. H. Elmer, F. White, W. B. Schmidt, Geo. Merz, F. A. Luling, Louis Schwarz, A. Bruhn, G. L. L. Mayer, H. Zuberbier, Chas Bendix, Thos Schorg, Chas Loeffler, H. F. Klumpp, H. Blasco, C. T. Forster, L. F. Berje, F. Frob, O. H. Karmendick, H. W. Schwartz, Julius Hoerner, D. Michel, F. Rickert, Aug. Koenig, E. Claren.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866.

Primes d'incendie ... $392,131 71
Primes de marine ... 125,995 15
Primes de rivières ... 506,849 59 — $1,027,289 45

Montant des primes expirées ... 990,861 41

[illegible]

Bénéfice net ... $237,751 23

Montant des primes participant au dividende scrip ... 494,711 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets garantis par hypothèques ... $60,445 00
Billets garantis par actions ... 30,404 46
Effets ... 51,168 51
Propriétés foncières ... 60,000 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville ... 70,000 00
Placé en actions de banques ... 30,000 00
Scrip étranger et du pays, compte de scrip ... 35,253 20
Compagnie du Dry Dock Vallette ... 1,875 00
Dû pour primes et en voie de perception ... 182,660 12
En caisse ... 297,430 52
$817,180 90

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
Thos A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. D. Buddecke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Dubill, F. H. Foley, Wm. Edwards, J. Norman Jackson, A. Obel, A. Thomson, A. B. Reading.
26 mai

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:
Sur les risques d'incendie ... $190,069 73
Sur les risques de mer ... 65,122 67
Sur les risques de rivière ... 247,616 87 — $503,163 27

Risques non expirés le 31 décembre 1864 ... 39,709 00—542,872

A déduire: Risques non expirés le 31 décembre 1865 ... 63,313 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865 ... 3,311 64 — 66,637 64

Montant net de primes le 31 décembre 1865 ... $476,184 63

Pertes payées dans la même période. Sur les risques d'incendie ... $34,790 62; Sur les risques de mer 75,232 23; Sur les risques de rivières ... 66,322 58—176,345 43

A ajouter: Réassurance ... 34,340 44
Escompte pour cours ... 75,144 18
Dépenses, taxes, etc. escompte en moins, et intérêt ... 31,152 14
Profits et pertes, etc.
Perte sur l'actif ... 131,958 05—449,435 24

Balance ... $26,749 39

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Placés en bons de la ville et de l'État ... $464,955 00
Placé en actions de Banque et de Gaz ... 211,700 00
Prêts garantis ... 112,500 00
Effets pour primes ... 41,831 25
Primes dues et en voie de perception ... 96,455 64
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle ... 19,460 90
Monnaie n'ayant pas cours ... 9,789 75
En caisse ... 169,636 07
Total de l'actif ... $1,126,274 60

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermentés et signés pardevant moi, ce 17 janvier 1866. SAMUEL MYERS, Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

L'intérêt de six pour cent sur les certificats de scrips non encore payés sera payé à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président. JOHN G. GAINES, Vice Président. JAMES EDWARDS, Secrétaire.

DIRECTEURS. John G. Gaines, H. T. Lonsdale, John C. Ricks, Sumpter Turner, E. J. Hart, B. Blasco, J. H. Stauffer, J. B. Bree, Henry Renshaw, Thos. A. James, Thomas Sloo, J. C. Barrelli.
19 janv

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier.
DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1866 ... $993,549 64

Savoir—primes d'incendie ... $356,435 48; de marine ... 156,702 71; de rivières ... 380,361 45

En moins, primes remboursées ... $3,802 03; de primes non expirées ... 51,650 00 — $55,446 00

Montant net des primes ... $943,081 61

PERTES PAYÉES. Pertes par l'incendie ... $66,345 64; Pertes sur mer ... 131,388 92; Pertes sur les rivières ... 215,150 83

Réassurances ... $412,885 33
Dépenses générales taxes, intérêt, profits et pertes ... 149,913 13

Bénéfice net ... $244,015 ..

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Placé en propriétés foncières ... $37,663 65
Placé en hypothèques sur propriétés foncières ... 38,382 58
Placé en bons de la ville et autres ... 161,300 00
Placé en actions de banques ... 105,150 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance ... 119,684 00
Prêts garantis ... 18,456 ..
Effets ... 86,204 51
Primes en voie de perception ... 137,991 16
En caisse ... 294,149 21
$877,985 ..

Le tableau qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans. Assermenté et souscrit devant moi, ce 16 mars 1866. EDMOND MEUNIER, Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participant pour l'année expirée le 28 février 1866, et il sera émis des certificats pour le dit dividende à partir du 2 juillet prochain.

Les certificats-scrip émis pour l'année 1863 seront payés et il sera payé en outre six pour cent d'intérêt, sur tous les certificats de scrip non encore payés, le deuxième lundi de mai 1866, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayants-cause.

CHARLES BRIGGS, Président. A. CARRIERE, Vice Président. J. P. Roux, Secrétaire.

DIRECTEURS: Charles Briggs, Archibald Montgomery, Ant. Carrière, Henry J. Voss, George A. Fosdick, Jas. Jackson, Moses Fisher, E. Marquez, R. Brugier, Alfred Dolhonde, E. Conner, Chs. Weisbach, Charles Lafitte, A. Lecourt, John S. Maunsell, Frank Williams, P. Anderson, Thomas Byrne, Alfred Kearny, John Thornhill, A. R. Montgomery, W. A. Violett, A. Frerichs, D. Fatjo, A. F. Noble, Hugh McDonald, Geo. W. Dunbar, Harlow J. Phelps, E. F. Stockmeyer, Wm. M. Pinckard, George W. Hynson, Henry H. Bryan, S. L. Wooldridge.

Succession de MARCELLUS MAILHE—No 27,302.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Alphonse Boney a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Marcellus Mailhe, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE, Député Greffier.

Rachat de Bons de la ville.

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA DETTE CONSOLIDÉE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1866.

AVIS est donné que, conformément à la section 37, de l'acte de la Législature de l'État de la Louisiane intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires", approuvé le 23 février 1852:

Des PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues, en ce bureau, jusqu'au 6 octobre 1866, à midi, pour la vente, à la ville, de 200 Bons de $1000 chacun, et émis conformément au dit acte.

Les propositions devront être adressées à O. De Buys, secrétaire, à l'Hôtel-de-ville, salle No 22, et endossées: "Propositions pour la vente de bons."

JOHN T. MONROE, maire.
P. G. MOHAN, contrôleur.
JOSEPH HERNANDEZ, trésorier.
GEORGE CLARK, Président du Comité de Finances du Bureau des Aldermen.
T. H. HIGINBOTHAM, Président du Comité de Finances du Bureau des Ass.-Aldermen.
O. DE BUYS, secrétaire. 3 sept—jusq 6 oct

Proclamation du Maire.

Mairie de la Nlle Orléans, Hôtel-de-Ville, 20 septembre 1866.

Étant, en ma qualité de Maire de la ville de la Nlle-Orléans, revêtu de l'autorité de faire enlever toutes barrières ou obstructions d'une rue ou voie publique quelconque, après avis inséré, en français et en anglais, dans deux journaux de la ville, et adressé à la personne ou les personnes (si elles sont connues) qui les font construire, et, dans le cas où ces personnes ne sont pas connues de vendre lesdites barrières et obstructions si elles peuvent être vendues:

Qu'il soit connu par tous les habitants de la section comprise entre les rues Galvez, Canal, Julia et le Chemin de la Métairie, qu'à moins que les barrières ou autres obstructions qui empêchent l'ouverture desdites ou dudit chemin ne soient enlevées dans les dix jours qui suivront la date de cette proclamation, je ferai mettre à exécution la première section d'un Acte de l'Assemblée Générale de la Louisiane, lequel Acte est intitulé: "Acte concernant les Levées et ayant d'autres buts."

(Signé) JOHN T. MONROE, Maire.

Pour copie conforme: JOHN W. OVERALL, Secrétaire. 21 sept—10f

Avances sur Consignations

à New York, Boston, Liverpool, Hâvre, Bordeaux, les Antilles, et change sur New York, le Hâvre, Paris, Bordeaux.

OSCAR BERCIER
58, rue des Magasins.

Victor Maignan & F Laborde,

Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.

NO 49 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles en fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage.

Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.
16sept—6m

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO, New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent, 142 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai.

EN VENTE

No. 106 rue du Camp, au premier:
LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée, ni suie, ni cendres; est portatif, et en outre accomplit tout ce que l'on peut désirer d'un fourneau.

Journellement entre 1 et 2 heures P. M., on y fait la cuisine.

Au No. 106, RUE DU CAMP, au premier.
17 juin—6m

Le Docteur A. LANDRY,

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
a fixé sa résidence à la Nouvelle-Orléans:
No 69, rue du Maine, encoignure Royale.
7 août—3m

CHOLERA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.

C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, &c.

A vendre par F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nlle-Orléans,

Rue Gravier, No. 132, entre les rues Camp et St Charles.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1866.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport sur terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président;
WM. P. KELLOGG, Vice-Président;
H. P. JANVIER, Secrétaire

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,
Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des États voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer dès à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde [illegible]

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,
143......rue d'Commune......143
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.
J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général; sur les bons, les actions, les scrips, les garanties du gouvernement, etc.

Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises sujettes à la vente.

N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.

Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

FONDERIE DE LEEDS

[ÉTABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES À VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneau, des grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.

14 sept. 6 m — LEEDS & CO.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'École de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.
1er juillet

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE.
FABRICANT DE LIQUEURS,
......RUE ST-LOUIS......
Nlle Orléans.
ANISETTE... CURAÇAO... MARASQUIN
—Et—
Liqueurs françaises de tous genres.

E. RICHARD

Fabricant de Billards,
160 ....RUE STE-ANNE....... 160.

ÉTANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoise et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à E. RICHARD, Boîte 1719, Bureau de Poste de la Nlle Orléans.
26 avril

Geo. H. Clarke. Wm Doughty

ORLEANS HOUSE,

A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.
CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.
27 juillet—3m

Mme ALLUARD, Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD guérit également la gastrite, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tremé, 240, entre Ursulines et St Philippe.
14 avril

Avis Spécial.

Nlle-Orléans, 7 septembre 1866.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Londres et du Lancashire.

LE taux des primes d'assurance étant réduit par le Bureau des Assureurs, cette Compagnie est prête à prendre des risques sur toute espèce de propriétés et à se conformer au nouveau tarif.

Escompte aux taux courant, d'après le tarif.

Par ordre du Bureau. JOHN. T. HEATH, Secrétaire.
7 sept—1m

Banque First National de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1866.

AVIS est donné que le certificat No 145, de cette banque, pour cinquante actions au nom de Gordon Granger, en date du 12 juillet 1866, ayant été perdu ou égaré, une demande a été adressée à la banque pour l'émission d'un autre certificat, en remplacement du certificat perdu.

D. B. FORBES, caissier.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ, No 37, rue Vieille-Levée.

E. J. F. Froidevaux contre ses créanciers.

Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans No 17,673.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Avis est donné aux créanciers de l'insolvable et à toutes autres personnes intéressées, que la cession des biens de l'insolvable a été acceptée par la Cour au profit de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers aura lieu, au bureau d'Adolphe Boudousquié, notaire public de cette ville, mardi, 16 octobre A. D. 1866, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable; que, dans l'intervalle, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues et que Mr. A. Robert est nommé représentant les créanciers absents.

Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, 12 septembre 1866.
J. F. DICK, Député Greffier.

Succession de JOHN MEAD—No 27,309.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Marie Rebecca Smith, veuve de John Mead a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Mead, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

LES CÉLÈBRES CERCLES EN FER DE FASSMAN POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A COTON, connus sous le nom de [illegible] Tie, ont été les premiers qui aient été offerts au public; [illegible] les planteurs les ont employés avec succès [illegible] un cercle à boucle, qui, sous le rapport de la [illegible], de la facilité, de la rapidité [illegible] présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus sûrement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, diminuent immédiatement les dangers de l'incendie, et ils sont plus forts que la corde. [illegible] Des milliers de balles de coton ont été perdues parce que les cordes se sont pourries, et ces balles auraient pu être conservées si l'on avait eu des cercles de Mr. [illegible]. Ils se vendent à [illegible] de moins que la corde, par suite de la réorganisation du travail dans les États où le chanvre se cultive. La quantité de ce produit a tellement diminué que les prix en sont extraordinairement élevés, et l'on pourrait même dire qu'aucun prix ne saurait en assurer une quantité suffisante pour une récolte ordinaire.

Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelquefois de 10 pieds et demi et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cordes; les boucles se mettent dans de petites boîtes. Le poids en est d'environ dix livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité, et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de mes fers.

Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866.

A M. H. Fassman:

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1000 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui sort généralement des presses; qu'il est plus facile de l'arrimer et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

Le coton, lorsqu'on le retira du navire à Liverpool, était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'arrimage, attendu que l'humidité qui s'élève du lest n'a aucun effet sur eux et tout homme pratique sait que l'humidité pourrit la corde. Je peux, en toute confiance, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et j'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.

Je suis, respectueusement, etc.,
JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING,
Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman,
ET
Marchands de toile, de corde et de ficelle d'emballage, Rue Carondelet No 61, Nouvelle-Orléans.
17 juin—6m

LE BAZAR-TOMBOLA AU BÉNÉFICE DE L'Église de St-Vincent de Paul.

L'APPARITION du choléra qui retient loin de la ville une foule de personnes, et la stagnation des affaires, nous font un devoir de différer l'ouverture de la soirée fixée pour le premier octobre. Le BAZAR TOMBOLA aura lieu au Mechanics' Hall, le dix-huit octobre, et durera neuf jours.

Les vives sympathies de la population orléanaise sont acquises à l'église, placée sous le patronage de l'apôtre de la charité. Et pourrait-il en être autrement? Le nom de St-Vincent de Paul, du prêtre selon le cœur de Jésus, n'est-il pas naturellement cher à une ville, où tant d'âmes généreuses accueillent et encouragent toutes les œuvres de bienfaisance?

Déjà des offrandes s'élevant à 11,800 piastres ont été faites, et un édifice large, correct dans ses proportions, unissant la solidité au gracieux, élève sa tête couronnée d'une magnifique corniche, prêt à recevoir le toit sous lequel, au jour de Noël, nous l'espérons, de nombreuses voix s'uniront dans l'expression de la joie et de la reconnaissance.

Mais l'édifice en construction a 136 pieds de long, 54 de large, 38 de hauteur; le clocher, avec deux sections seulement, pour le moment, 61 pieds. Or, pour le mettre sous toit, pour faire le plancher, les fenêtres et les bancs, il faut penser à une dépense de 25 à 30 mille piastres.

Complété, avec le clocher et la flèche, il ne coûtera pas moins de 45 mille piastres.

Nous espérons que cet aperçu des dépenses, loin de diminuer le zèle de nos amis, ne fera que les encourager. Les vrais dévouements grandissent face de la difficulté.

Les tickets portant la date du premier octobre et le nom de Mechanic's Institute, seront parfaitement bons; il est inutile d'y rien changer.

La soirée est sous les auspices de Monseigneur J. M. Odin, archevêque de la Nlle Orléans, et de tous les membres du clergé catholique de l'archidiocèse.

Un grand nombre de dames et de messieurs nous ont promis leur patronage.

Les personnes dont les noms suivent ont accepté la direction des tables:

Restaurant—Madame SOPHIE BLANCK; présidente, madame LINGHAM.

Table de rafraîchissement et loterie d'or—Messieurs ALAIN et COLLERTSON.

Tombola-Variétés et Punch
1re table—Mlle WELTZ.
2me —Mme LECARPENTIER.
3me —Mme STAIGG.
4me —Mlle VASQUEZ.
5me —Mistress B. DAVIS.
6me —Mistress JENCKS.
7me —Mme HORATIO DAVIS.
8me —Mme CONDON.
9me —Mistress McQUAID.
10me —Mme FAGOT.
11me —Mmes ULER et LEVIS.
12me —Des enfants de chœur, fleurs, pêche, amusements.

Pendant la soirée, nous ferons connaître les noms des artistes et des amateurs qui voudront bien, chaque soir, concourir de leur voix et de leurs talents aux charmes de la soirée qu'ils se proposent de passer au bazar.

E. J. FOLTIER, curé de St Vincent de Paul.
16sept

GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1866.

DES convois de passagers partent du dépôt à Alger, tous les matins à huit heures et arrivent à Brashear City à midi. Au retour le convoi part de Brashear City à 1 heure de l'après midi et arrive à Alger à 5 heures du soir.

Les mercredis matin un convoi spécial de passagers quittera le dépôt d'Alger, pour Brashear et les stations intermédiaires, à 6 heures. [illegible]

Le ferry du chemin de fer part du pied de la rue Ste-Anne, en face de la place Jackson, tous les matins à 7 heures et demie, pour se relier au convoi régulier de passagers.

Des billets pour le ferry seront fournis gratis à tous les passagers qui achèteront leurs billets de chemin de fer au bureau de la Compagnie, rue du Canal No 69, ou au bureau, sur le ferry.

On peut se procurer, à des prix réduits, des billets d'excursion à une station à aller et retour.

Des steamers de première classe allant à la Nouvelle-Ibérie et à tous les points intermédiaires sur le Têche se relient tous les jours (les dimanches exceptés) aux convois de Brashear City.

Le fret est reçu et livré au débarcadère du ferry de chemin de fer, au pied de la rue Ste Anne, tous les jours (les dimanches exceptés) [illegible] toutes les stations du chemin pour tous les points et de tous les points sur le Bayou Têche. Le fret sera également reçu et livré au dépôt d'Alger.

G. W. R. BAYLEY, Ingénieur en chef et surintendant-général.
3sept

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour: 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly: 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—
DE LA VILLE. DU LAC.
[illegible]

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant départ du convoi.

Prix: 15 cents pour aller et 15 cents revenir.

G. PANDELLY, Surintendant

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE MME DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
21 août—6m

INSTITUT SAINT-CHARLES,

Pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme C. MACÉ, *Rue Bourbon, No 104.*

LE cours des études recommencera, dans cette institution, LUNDI, 3 septembre.

Un grand nombre de professeurs d'élite sont attachés à l'Institut St Charles depuis longues années, et rien n'est négligé par la Directrice, en un mot, pour donner aux élèves qui lui sont confiées, la plus haute éducation morale et intellectuelle.

Pour prospectus, s'adresser au local de l'Institut.
26 août—3m

École de musique pour jeunes enfants et demoiselles,

DIRIGÉE par Mmes BOYER et MAGIONI.—Des cours de musique élémentaires et de solfège ont lieu trois fois par semaine, dans l'après midi, à l'Académie Musicale de Mme Boyer, rue Conti, No 125, entre Dauphine et Bourgogne.—Une fois par mois les élèves chanteront en chœur et exécuteront des morceaux de piano en présence des parents.—Prix du cours par mois, $3.00.

Réouverture des cours, LUNDI, 1er octobre.
13sept

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et énergiques.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Salon d'Huîtres et Restaurant de Frank.

Rue d'Orléans, No 24, entre les rues Royale et Bourbon, en face du Théâtre d'Orléans. L'établissement est tenu par FRANK KLEIN.

On y trouvera de bonnes huîtres et une excellente table. Venez chez le vieux Frank. L'ouverture a lieu le 1er septembre 1866.
31 août—3m

RESTAURANT ST LOUIS, Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement et leurs familles.
14 novembre

RESTAURANT FRANÇAIS,

79......RUE DE CHARTRES......79
Tenu par Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Arts

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c.

Ph. FORGET conservera ses anciens prix.

LIQUIDATION POSITIVE POUR CAUSE DE DÉPART.

M. J. REBATTU a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'à partir de cette date il liquidera son stock de marchandises sèches, etc., à la convenance des acheteurs. Il serait également disposé à vendre en bloc, si se présente un acquéreur.

M. J. REBATTU invite les personnes à qui il peut devoir de vouloir bien présenter leurs comptes, et les personnes qui lui doivent de venir régler d'ici à la fin de ce mois.

J. REBATTU, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale, No 33.
4sept—1m

CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 196......RUE DU CANAL......, entre Bourgogne et Rampart, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 sept—1m

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES B. KELLS, DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, deux maisons après la rue du Canal, près de Iberville.
24 juin—6m

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866: [illegible]

Primes non expirées le 30 avril 1866 ... 208,609 74

Pertes payées dans la même période, savoir: Pertes par les incendies ... $20,615 72; [illegible] ... 20,411 46

Total des pertes ... 49,386 63
Réassurances ... 7,616 30
Dépenses, intérêt sur le scrip et le profit, compte de pertes moins l'escompte et compte d'intérêt ... 71,391 30
Taxes et Revenu interne ... 7,054 72
Quinze pour cent remboursé ... 36,324 87
En réserve, pour risques non expirés ... 90,647 12—290,671 44

Bénéfice net ... $41,638 30

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets de capital ... 139,139
Prêts garantis par hypothèque ... 6,795 16
Prêts garantis ... 87,650 12
Effets pour primes ... 28,300 37
Actions, bons et autres garanties ... 173,094 93
En caisse ... 61,724 43
Comptes individuels pour primes ... 39,976 67
Propriétés foncières ... 19,897 73
656,380 31

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
H. CRAWFORD, secrétaire.

État de la Louisiane. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866. S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de seize piastres et 66 cents par action. Ledit dividende sera porté au crédit du stock non payé.

Ils ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir de Lundi, 14 du courant.

La Compagnie continue d'assurer contre les périls des mers, des rivières, et contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux assurés qui se font assurer.

DIRECTEURS: J. H. Ebner, L. F. Générés, A. Chiapella, R. W. Ogden, R. W. Adams, W. B. Schmidt, C. Kohn, J. J. Fernandes, J. A. Seignouret, A. Costa, Jno J. Adams, A. Brousseau, Vr Burthe, J. Goldstein, S. Saloy.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1864 ... $74,770

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865:
Sur les risques d'incendie ... $195,126 77
Sur les risques de mer ... 38,823 ..
Sur les risques de rivière ... 67,692 41 — 301,641 75
$376,414 75

En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865 ... $82,284 00; Primes remboursées ... 3,364 67 — 86,660 67

Montant net des primes ... $279,746 06

Pertes: Sur les risques d'incendie ... $54,429 00; Sur les risques de mer ... 20,624 ..; Sur les risques de rivière ... 54,744 19
$129,798 ..
Taxes ... 13,710 10
Réassurance ... 5,880 00
Dépenses générales, intérêts ... 14,471 77
Intérêt du scrip ... —186,791 87

Bénéfice net ... $93,914 69

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets pour primes ... $6,306 30
Billets garantis par nantissement et hypothèque ... 113,546 30
Dû pour primes en voie de perception ... 73,076 71
Actions de la Compagnie du Gaz, bons de l'État de la Louisiane, de la ville et autres bons ... 161,000 00
Scrips de différentes compagnies d'assurance ... 102,090 ..
Propriétés foncières ... 28,314 46
En caisse ... 77,062 47

En moins: Intérêt non réclamé sur scrip ... $6,653 30; Intérêts payables sur scrip ... 21,986 ..; Réclamations non encore réglées ... 13,300 00 — 41,889 ..

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui, 5 janvier 1866, pardevant moi, soussigné, notaire public, dans et pour la susdite paroisse, ont comparu Jules F. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, ont déclaré que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signés pardevant moi, ce 9 janvier 1866. P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Les directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de la compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1865 et il sera émis des certificats, pour ce dividende, à partir du 2 avril prochain.

L'intérêt de six pour cent dû sur les certificats (non encore payés) de profit, est payé aux détenteurs ou à leurs ayants droit, à partir du deuxième lundi de mars.

—DIRECTEURS—
A. Rocheseau, J. M. Caballero, G. W. Babcock, Wm Steven, George Urquhart, Jos. Deynoodt, J. A. White, Chs. Lafitte, W. F. Vredenburgh, J. M. Lapeyre, T. Bailly Blanchard Jr, Jules Tuyes.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865 ... [illegible]

Savoir: Primes d'incendie ... $142,366 65; Primes de mer ... 54,751 12; Primes de rivière ... 20,464 43

En moins, primes non-expirées ... 29,333 ..; Primes remboursées ... 1,278 ..

Primes inscrites ... $190,969 62

Pertes payées, savoir: Sur les risques d'incendie ... $3,218 57; Sur les risques de mer ... 31,158 17; Sur les risques de rivière ... 16,736 72
$96,113 46
Réassurance ... 4,740 82
Quinze pour cent remboursé ... 19,754 54
Taxes et licences de la ville et de l'État ... 10,079 82
Frais, profits et pertes, intérêt du scrip, escompte et intérêt en moins ... 20,202 70 — 142,300 34

Montant net des primes participant ... $41,560 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Dû pour primes, en voie de perception ... $61,604 10
Effets pour primes ... 27,27[illegible]
Placé en actions de chemins de fer ... 24,311 ..
Placé en actions de banques ... 71,451 ..
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle ... 72,522 00
Prêts sur garanties ... 10,127 76
Prêts sur hypothèque ... 15,927 43
En caisse ... 30,948 12

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

État de la Louisiane. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans. Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 19 décembre 1865. SAMUEL MEYERS, Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 février 1866, six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes participant, pour l'année expirée le 30 novembre 1865 et il sera émis des certificats pour le dit dividende, à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS: J Lorber, J Lesseps, D'que Bouligny, A H D'Mesa, John Gauche, Onez Gaillard, A. Miltenberger, J A Stouse, T Avendano, A Bidault, A Marquez, Jos A White, A Verlot De Grew.

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente:
Sur les risques d'incendie ... $966,168 60
Sur les risques de rivières ... 471,133 02
Sur les risques de mer ... 347,252 22

Total des primes ... $1,784,554 ..

En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866 ... $231,315 ..; Primes remboursées ... 35,166 50
$266,484 50

Montant net des primes du 31 mai 1866 ... $1,518,069 64

Pertes payées pendant l'année: Sur les risques d'incendie ... $282,092 16; Sur les risques de rivières ... 359,520 ..; Sur les risques de mer ... 351,522 ..
Taxes ... 30,364 17
Réassurances, Profits et Pertes ... 175,990 36
Remboursé, 10 et 15 pour 0/0 ... 76,300 76 — $1,069,106 ..

Intérêts, moins dépenses ... 2,240 57

Bénéfice net ... $461,306 55

Montant net des primes au 31 mai 1866 ... $1,518,069 64
Moins montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 et 15 0/0 ... 527,935 ..
Montant des primes participant aux profits ... 990,134 64

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse ... $295,450 97
Propriétés foncières ... 147,031 30
Billets garantis par hypothèque ... 608,518 71
Billets garantis par nantissements ... 54,007 15
Actions de Banques ... 179,700 ..
Primes en voie de perception ... 119,228 ..
Effets à recevoir ... 119,197 44
Scrips d'autres Compagnies mutuelles ... 45,790 ..
Bons de l'État de la Louisiane ... 1,500 ..
Actions de la Presse "Levee Steam" ... 2,600 ..
Actions du Dry Dock Vallette ... 4,275 ..
Actions de la Compagnie du Gaz ... 3,000 ..
Bons de la ville ... 94,484 ..

En moins: Intérêts dûs et non réclamés ... $31,370 ..; Intérêts à payer en juillet ... 54,169 ..
$85,547 44
Scrip de 1858 payable en juillet ... 185,663 ..
Primes non échues le 31 mai 1866 ... 231,315 ..

Actif net ... $1,101,562 ..

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

[illegible] que le cinq juin 1866, pardevant moi, juge de paix dans et pour la dite paroisse sont présentés, John Pemberton, président, et P. Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le susdit est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 5 juin 1866. PAUL W. COLLENS, Troisième juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, LA BALANCE DUE SUR L'ÉMISSION DE SCRIP DE L'ANNÉE 1858 et six pour cent d'intérêt, [illegible] sur tous les scrips de la Compagnie.

DIRECTEURS. John Pemberton, Ed. Dupasseur, Pierre Pouts, David McCoard, Chs. Segory, L. Maspero, E. Z. Relf, J. Morgan Hea, J. J. Fernandes, L. F. Generes, M. Puig.

John McCarthy contre la goëlette Emma. Chas. Collins contre la goëlette Emma, le capitaine et les propriétaires.

COUR DU DEUXIÈME JUGE DE PAIX de la paroisse d'Orléans, Nos 42, 73, 74, 75 et 76.—En vertu de cinq writs de fieri facias que m'adressera l'Hon. Geo. H. Braughn, deuxième Juge de Paix, je vendrai à l'enchère publique, samedi, 6 octobre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, les propriétés ci-après décrites, savoir:

La goëlette EMMA, ses meubles, gréements et apparaux, telle qu'elle est actuellement au port 12, Deuxième District, au pied de la rue Delord.

Saisie dans le susdit procès.

Conditions—Comptant sur livraison, en billets du Trésor des États-Unis.

JOHN C. KUZAC, Constable de la Cour du 2me Juge de Paix.

INSURANCES.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE

Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.

NEW ORLEANS, MAY 22, 1866.

The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1866.

Fire Premiums ... Marine ... River ... $1,027,389 96

Amount of Earned Premiums ... 990,461 ..

Losses paid and estimated:
Fire Losses ... 24,402 06
Marine ... 79,886 ..
River ... 249,743 28
Paid discount in lieu of scrip ... 79,764 57
Paid Taxes ... 15,198 34
Paid salaries ... 61,207 21
Profit and Loss, Interest, General Expenses, Stamps, less Discount, &c. ... 140,106 00

Net Profits ... $297,751 ..

Amount of Premiums to participate in Scrip Dividend ... $494,711 00

The Company have the following Assets:
Notes secured by mortgages ... $60,445 00
Loans on pledge of stocks ... 30,404 46
Bills Receivable ... 51,168 51
Real Estate ... 60,000 00
Invested in Consolidated and City Bonds ... 70,000 00
Invested in Bank Stocks ... 30,000 00
Foreign and Domestic Scrip and Scrip Account ... 35,253 20
Vallette Dry Dock Company ... 1,875 00
Due for Premiums in course of collection ... 182,660 12
Cash on hand ... 297,430 52
$817,180 ..

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS. Sworn to and subscribed before me this 23d day of May, 1866. G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent. on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30th, 1866; for which certificates will be issued on and after the second Monday in August next.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

—TRUSTEES—
Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Dubill, F. H. Foley, Wm. Edwards, J. Norman Jackson, A. G. Obel, A. Thomson, A. B. Reading.

Louisiana Mutual Insurance Co.,

CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREET.
TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1866 ... $993,549 64

Viz—Fire Premiums ... $356,485 48; Marine do. ... 156,702 71; River do. ... 380,361 45

Less Return Premiums ... $3,806 03; Less Unterminated Premiums ... 51,650 00

Net earned Premiums ... $943,061 61

Losses paid, viz: Fire Losses ... $66,345 61; Marine Losses ... 131,386 92; River Losses ... 215,150 82

Reinsurance ... 30,422 24
General Expenses, Taxes, Interest and Profit and Loss ... 149,913 13

Net Profits ... $244,015 ..

The Company have the following Assets, viz:
Invested in Real Estate ... $37,663 65
Invested in Mortgages on Real Estate ... 38,382 58
Invested in City and other Bonds ... 161,300 00
Invested in Bank Stocks ... 105,150 00
Invested in Scrip of Insurance Companies ... 119,684 00
Loaned on Pledges ... 18,456 ..
Bills Receivable ... 86,204 51
Premiums in course of collection ... 137,991 16
Cash on hand ... 294,149 21
$877,985 ..

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
CHARLES BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 16th day of March, 1866. EDMOND MEUNIER, Third Justice of the Peace for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip dividend of thirty-five per cent on the net earned participating premiums for the year ending 28th February, 1866, for which certificates will be issued on and after the 2d day of July next.

The Scrip Certificates issued for the year 1863 will be redeemed, and 6 per cent. interest on all outstanding Certificates of Scrip will be paid on the second Monday of May, 1866, to the holders thereof, or their legal representatives.

CHARLES BRIGGS, President.
A. CARRIERE, Vice-President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES: Charles Briggs, Archibald Montgomery, Ant. Carriere, Henry J. Voss, George A. Fosdick, Jas. Jackson, Moses Fisher, E. Marquez, R. Brugier, Alfred Dolhonde, E. Conner, Charles Weisbach, Charles Lafitte, A. Lecourt, John S. Maunsell, Frank Williams, P. Anderson, Thomas Byrne, Alfred Kearny, John Thornhill, A. R. Montgomery, W. A. Violett, A. Frerichs, D. Fatjo, A. F. Noble, Hugh McDonald, George W. Dunbar, Harlow J. Phelps, E. F. Stockmeyer, Wm. M. Pinckard, Geo. W. Hynson, Henry H. Bryan, S. L. Wooldridge.

N. O. Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

SIXTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of Premiums unearned 1864 ... $74,770

Premiums received during the year ending 31st December, 1865:
On Fire Risks ... $195,126 77
On Marine Risks ... 38,823 ..
On River Risks ... 67,692 41 — 301,641 75
$376,414 75

Total Premiums. Less Premiums unearned 31st December 1865 ... $82,284 00; Return Premiums ... 3,364 67

Net earned Premiums ... $279,746 06

Losses: On Fire Risks ... $54,429 00; On Marine Risks ... 20,624 ..; On River Risks ... 54,744 19
$129,798 ..
Taxes ... 13,710 10
Reinsurance ... 5,880 00
General Expenses, less interest ... 14,471 77
Interest on Scrip ... —186,791 87

Net Profit ... $93,914 69

The Company have the following assets:
Bills receivable for Premiums ... $6,306 30
Notes secured by Pledge and Mortgage ... 113,546 30
Due for Premiums in course of collection ... 73,076 71
Gas Light Co. Stock, Louisiana State, City and other Bonds ... 161,000 00
Scrip of sundry Mutual Insurance Companies ... 102,090 00
Real Estate ... 28,314 46
Cash on hand ... 77,062 47

Less Unclaimed Interest on Scrip ... $6,653 30
Interest payable on outstanding Scrip ... 21,986 ..
Claims unsettled ... 13,300 00 — 41,889 ..

STATE OF LOUISIANA, Parish of New Orleans, City of New Orleans.

BE it remembered that on this day, the 5th of January, 1866, before me, the undersigned, a Notary Public, in and for the parish aforesaid, personally appeared JULES TUYES President, and J. W. HINCKS Secretary, of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn according to law, did depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January 1866.
P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

The Board of Directors have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent. on the net earned premiums of the Company, for the year ending 31st December, 1865, for which certificates will be issued on and after the 2d day of April next.

The interest, of six per cent. due, on the outstanding certificates of profit, will be paid to the holders thereof, or their legal representatives on and after the second Monday of March.

—DIRECTORS:—
A. Rocheseau, J. M. Caballero, G. W. Babcock, Wm. Steven, George Urquhart, Joseph Deynoodt, J. A. White, Charles Lafitte, W. F. Vredenburg, J. M. Lapeyre, T. Bailly Blanchard Jr., Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Co OF NEW ORLEANS.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31st May, 1866, including unearned premiums of the previous year:
On Fire Risks ... $966,168 60
On River Risks ... 471,133 02
On Marine Risks ... 347,252 22

Total premiums ... $1,784,554 ..

Less premiums unearned on 31st May, 1866 ... $231,314 ..

Return premiums ...

Net earned premiums 31st May, 1866 ... $1,518,069 64

Losses paid during the year: On Fire Risks ... $282,092 16; On River Risks ... 359,520 ..; On Marine Risks ... 351,522 ..

Total losses ... $993,135 04
Taxes ... 30,364 17
Reinsurance and profit and loss ... 175,990 36
10 and 15 per cent return ... 76,300 76—1,069,106 ..

Add Interest, less expenses ... 2,240 57

Net Profit ... $461,306 ..

Net earned premiums 31st May, 1866 ... $1,518,069 64
Less amount on which ten or fifteen per cent have been returned ... 527,935 ..
Amount participating in profit ... $990,134 ..

The Company have the following assets:
Cash on hand ... $295,450 97
Real Estate ... 147,031 30
City Bonds ... 94,484 ..
Gas Light Stock ... 3,000 ..
Notes secured by mortgage ... 608,518 71
Notes secured by pledge ... 54,007 15
Bank Stocks ... 179,700 ..
Bills receivable ... 119,197 44
Premiums in course of collection ... 119,228 ..
Scrip of Mutual Companies ... 45,790 ..
Louisiana State Bonds ... 1,500 ..
Stock Levee Steam Cotton Press ... 2,600 ..
Stock Vallette Dry Dock Company ... 4,275 ..

Less—Unclaimed interest due on scrips ... $31,370 ..
Interest payable in July next on all outstanding scrips ... 54,169 ..—85,547 44
Scrip of 1858 redeemable in July next ... 185,663 ..
Unearned premiums on 31st May, 1866 ... 231,315 ..—502,525 44

Net assets ... $1,101,562 ..

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June, 1866, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN PEMBERTON, President, and PAUL FOURCHY, Secretary of the Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement, is a just, true, and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866.
PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st May, 1866, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, the balance due on Scrip issue of 1858, and six per cent. interest in common currency on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS: Ed. Dupasseur, John Pemberton, David McCoard, L. Maspero, Pierre Pouts, E. Z. Relf, L. F. Generes, M. Puig, J. J. Fernandes, J. Morgan Hea, Chas. Segory.

INSURANCES.

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY, New Orleans [illegible]

TENTH ANNUAL STATEMENT FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1865.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1865, viz:
On Fire Risks ... $190,069 73
On Marine Risks ... 65,122 67
On River Risks ... 247,616 87
$503,163 27

Unterminated Risks, December 31, 1864 ... 39,709 00—542,872
Unterminated Risks, December 31, 1865 ... 63,313 00
Return Premiums Dec. 31, 1865 ... 3,311 64—66,637 64

Net Earned Premiums December 31, 1865 ... $476,134 66

Losses paid during the same period, viz: On Fire Risks ... $34,790 62; On Marine Risks ... 75,232 23; On River Risks ... 66,322 58—$176,345 43

Add Reinsurance ... 34,340 44
Fifteen per cent Discount ... 75,144 18
Expenses, Taxes, etc. less Discount and Interest ... 31,158 14
Profit and Loss, etc., Loss on Assets ... 131,958 05—449,435 24

Balance ... $26,749 ..

The Company have the following assets, viz:
Invested in City and State Bonds ... $464,955 00
Invested in Bank and Gas Stocks ... 211,700 00
Loans on Pledge ... 112,500 00
Bills receivable for Premiums ... 41,831 25
Premiums in course of Collection ... 96,455 64
Scrip of Mutual Insurance Companies ... 19,460 90
Uncurrent Funds ... 9,789 75
Cash in Bank ... 169,636 07

Total amount of assets ... $1,126,274 ..

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
THOMAS SLOO, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this seventeenth day of January, 1866. SAMUEL MYERS, Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans.

The interest of SIX PER CENT. on the Outstanding Certificates of Scrips will be paid on and after the 12th day of February next.

THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice-President.
JAMES EDWARDS, Secretary.

—DIRECTORS—
Jno. G. Gaines, H. T. Lonsdale, Jno. C. Ricks, Sumpter Turner, E. J. Hart, B. Blasco, J. H. Stauffer, J. B. Bree, Henry Renshaw, Thos. A. James, Thos. Sloo, J. C. Barelli.

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

OFFICE, No. 3 CARONDELET STREET. New Orleans, December 1, 1865.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of premiums received for the year ending November 30, 1865 ... [illegible]

To wit: Fire Premiums ... $142,366 65; Marine Premiums ... 54,751 12; River Premiums ... 20,464 43

Less Unterminated Premiums ... 29,333 ..; Returned Premiums ... 1,278 ..

Earned Premiums ... $190,969 62

Losses paid, viz: On Fire Risks ... $3,218 57; On Marine Risks ... 31,158 17; On River Risks ... 16,736 72
$96,113 46
Reinsurance ... 4,740 82
Fifteen Per Cent Returns ... 19,754 54
United States, State and City Taxes and Licenses ... 10,079 82
Add Expenses, Profit and Loss, Interest on Scrip, less Discount and Interest ... 20,202 70—142,300 34

Net Earned Participating Premiums ... $41,560

The Company have the following Assets, viz:
Due for Premiums in course of collection ... $61,604 10
Bills Receivable for Premiums ... [illegible]
Invested in Railroad Stocks ... 24,311 ..
Invested in Bank Stocks ... 71,451 ..
Invested in Scrip of Mutual Insurance Companies ... 72,522 00
Loans on Pledge ... 10,127 76
Loans on Mortgage ... 15,927 43
Cash on hand ... 30,948 12

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
O. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 19th day of December, 1865. SAMUEL MEYERS, Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay Six Per Cent. Interest on the outstanding Certificates of Scrip on and after the 9th day of February, and have also declared a Scrip Dividend of Twenty-five Per Cent on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th November, 1865, for which Certificates will be issued on and after the second Monday of February next.

TRUSTEES: J Lorber, J Lesseps, D'que Bouligny, A H D'Mesa, John Gauche, Onez Gaillard, Ar Miltenberger, J A Stouse, T Avendano, A Bidault, A Marquez, Jos A White, A Verlot De Grew.

UNION INSURANCE COMP'Y OF NEW ORLEANS.

NINTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law and their Charter.

Amount of premiums received during the year ending April 30th, 1866.
Premiums on Fire Risks ... [illegible]
River ... [illegible]
Marine ... [illegible]

Less Return Premiums ... [illegible]

Unearned Premiums April 30th, 1866 ... [illegible]

Paid Losses during the year, viz: Fire Losses ...; River Losses ...; Marine Losses ... [illegible]

Total Losses ... [illegible]
Reinsurance ... [illegible]
Expenses, Interest on Scrip ... [illegible]
Profit, Loss and Interest Account ... [illegible]
Taxes and Internal Revenue ... [illegible]
Fifteen per cent Returned ... [illegible]
Reserved for unterminated Risks ... 90,647 12—290,671 44

Net Profit ... $41,638 30

The Assets of the Company are: Capital Stock Notes; Loans secured by Mortgage; Loans secured by Pledge; Bills Receivable for Premiums; Stocks, Bonds and other securities; Cash; Individual accounts for premiums; Real Estate [illegible]
$656,380 31

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.
A. CHIAPELLA, President.
J. M. CRAWFORD, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this Ninth day of May, 1866. S. MAGNER, Notary Public.

The Board of Directors have declared a dividend to the Stockholders of Sixteen 66-100 dollars per share. Said dividend to be placed to the credit of unpaid Stock account. They have also resolved to pay six per cent interest on outstanding Certificates of Scrip to the holders thereof, on and after Monday 14th inst.

The Company continue to insure against the perils of the seas, rivers and damage by fire, at the current rates of premium, and return Twenty per cent cash to parties insuring.

—DIRECTORS—
J. H. Ebner, L. F. Generes, A. Chiapella, R. W. Ogden, R. W. Adams, W. B. Schmidt, C. Kohn, J. J. Fernandes, J. A. Seignouret, A. Costa, Jno J. Adams, J. Goldstein, Victor Burthe, A. Brousseau, S. Saloy.

BUSINESS CARDS.

J. M. BONNER......E. J. GOODE......J. P. DILLINGHAM

BONNER, GOODE & DILLINGHAM, ATTORNEYS AT LAW,
—OFFICE—
Corner Camp and Gravier, over Canal Bank.

LOUIS & EDWARD JANIN, Attorneys & Counsellors at Law,
WASHINGTON CITY, D. C.

WILL practice in the Supreme Court of the United States, the Court of Claims and of the District, before the Executive Departments and Committees of Congress.

E. RICHARD. BILLIARD TABLE MANUFACTURER,
160.........St. Ann Street.......160
NEAR CORNER RAMPART.

BEING on the point of removing, offers for sale at very moderate prices, a selection of SIX POCKET, FOUR POCKET and CAROM TABLES, of modern style, made of Rosewood, Oak and Walnut, Marble or Slate Beds, furnished with KAVANAGH and DECKER'S CUSHIONS, the best now in use.

Has also on hand Cues, Balls, Cloth, Cue Leathers, Chalk; in short, everything belonging to the trade.

Orders by mail carefully and promptly executed, by addressing E. RICHARD, Box 1719, New Orleans.

Reynaud, Choppin & Duteil, COMMISSION AND FORWARDING MERCHANTS.
Corner Main and Commerce Streets, HOUSTON, TEXAS.
Lewis & Co's Building, Strand, near 22d st. GALVESTON, TEXAS.

J. A. CASADAVANT, SURGEON DENTIST
NO. 196 CANAL STREET,
BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS.

HE continues to perform all operations in Dental Surgery in the most scientific manner. Consultations in French, Spanish and English.

LEEDS'S FOUNDRY,
(ESTABLISHED IN 1825.)
Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Newell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works, and Every Description of Machinery for the South.

sept14 6m — LEEDS & CO.

PETER TOTANS, 39 Fulton street, N. Y.

DEALER in Ivory. Has constantly on hand a large Stock of Billiard Balls of every size. Cloth, Cues and Trimmings, and everything appertaining to the billiard business. Martingale Rings, Checks, Keno Canes and Cane Handles, and Ivory in general. All orders promptly attended to at 39 Fulton street, New York, or at Factory, corner Hyden street and Myrtle Avenue Brooklyn New York.

PROCLAMATION BY THE MAYOR—MAYORALTY OF NEW ORLEANS, CITY HALL, 9th day of July, 1866.—By virtue of resolution 144 new series, of the Common Council of the City of New Orleans and in accordance with section 161 of the City Charter, notice is hereby given that it is the intention of the City of New Orleans to cause to be opened Chartres (late Moreau) street, through the Levee Steam Cotton Press, between St. Ferdinand and Montegut streets, and all Royal (late Casacalvo) street, from Louisa to Congress street, according to an act entitled "An act to regulate the opening, laying out and improving streets and public places in the City of New Orleans and its suburbs, incorporated and not incorporated and the banlieue of the same," approved April 3, 1832.

jy13 — JOHN T. MONROE, Mayor

PRIVATE DISEASES.

MR. F. GAUDOZ, Druggist, from Paris, informs the public that he has returned from France, and can be consulted, daily, at his Drug Store, corner Conti and Burgundy streets, where he attends, as heretofore to the treatment of Chronic, Private and Cutaneous Diseases. The most dangerous cases of Syphilis Ulcers Sores, Eczema Eruptions, Pimples, Itching, Rosy Drops Speckles, Chronic Gonorrhoea, Gleets, Orange Chlorosis, the Whites, and all diseases of the Genito Urinary organs, of both sexes, are most successfully treated. Consultation hours, from 9 o'clock, A. M., to 5 P. M.

Dr. Ricord's Opiat and Injection.

THE above Preparations are the only ones used by Dr. Ricord for the rapid cure of Gonorrhoea and Gleet. For sale by F. GAUDOZ, corner Conti and Burgundy sts.

AUCTION SALES.

S. GUINAULT'S SALES.

Succession of Marie Rose Lubat.
BY S. GUINAULT, Auctioneer.
Office, corner of Bienville and Exchange Alley.

ON SATURDAY, [illegible] 1866, at 12 o'clock M., at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street [illegible]

A LOT OF GROUND [illegible]

Terms—One half cash [illegible]

No. 26,9[illegible]—Second District Court of New Orleans. Lena Zimmer [illegible] wife of Joseph W. Gerard and als., for a partition.
BY S. GUINAULT, Auctioneer.
[illegible]

Succession of Sophie Peyroux, Widow of Jean Icard, No. 27,210.
BY S. GUINAULT, Auctioneer.
[illegible]

C. E. GIRARDEY'S SALES.

Three-story Brick Residence, No. 212 Camp, between St. Joseph and Delord streets.
BY C. E. GIRARDEY & CO.
[illegible]

JUDICIAL SALES.

Arthur Olivier [illegible] vs. George [illegible]
FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]
HARRY T. HAYS, Sheriff.

Thomas O'Neill vs His Creditors.
STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT COURT [illegible]
F. A. LUMINAIS, Deputy Clerk.

STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—The State of Louisiana, to all whom these Presents shall come—Greeting: Whereas Terence Firmin Levasseur more than ten years ago having purchased at a sale made by the Sheriff of the parish of Orleans the property hereinafter described, has applied to the Clerk [illegible]

A CERTAIN LOT OF GROUND situated in the Faubourg Treme, in the Second District of this City, in the square bounded by St. Louis, Rampart and [illegible] streets and the Canal Carondelet [illegible]

F. A. LUMINAIS, D'y Clerk 5th District Court.

INVITATION TO Photographers and Horticulturists in Louisiana FOR CONTRIBUTION TO THE PARIS UNIVERSAL EXHIBITION.

THE Imperial Commission of the Paris Universal Exposition propose to form a DIORAMA VEGETAL, in the Palace Gardens, for the exhibition of Drawings, and especially Photographic Pictures of remarkable, curious, useful and interesting vegetation of which living specimens cannot be obtained. [illegible]

I call the attention of Photographers and Horticulturists [illegible] the State of Louisiana [illegible] PLANTS AND SAMPLES OF VEGETATION [illegible] LE PLAY, Imperial Commissioner of the Paris Universal Exhibition.

Professors of the New Orleans Academy of Sciences, Professors of Drawing and heads of Institutions of learning where Drawing is taught are likewise respectfully invited to co-operate in furtherance of the enterprise.

EDWARD GOTTHEIL, State Commissioner Paris Universal Exposition, 1867.

Circular.

The Imperial Commission, in organizing the exposition of living vegetable products in the park of the Champ de Mars, desires to represent as far as possible such plants as cannot be exhibited here living with their development complete and in their natural positions [illegible]

Photography which seizes its object almost instantaneously, affords the guarantee of exactness and of fidelity which must be sought for in preparing the new diorama and these photographs are the materials which the Imperial Commission will receive with gratitude from all persons who will kindly aid in this portion of their labors, and it will make a special mention in its reports of the names of all contributors.

JACOB OTT, Carpenter

Special attention given to REPAIRING of STORES and DWELLINGS.
Cisterns Made and Repaired.
Orders left at 26 Tivoli Circle, or at L. DURAND, corner Toulouse and Chartres streets, promptly attended to.

AUCTION SALES.

Succession of John Williams—No. 18,879.
BY G. DE FERIET, Auctioneer.
[illegible]

SUCCESSION OF FRANÇOIS MOREAU. Valuable Building Lots in Third District.
BY G. DE FERIET, Auctioneer.
[illegible]

Succession of J. H. Dannegan, No. 19,321, Second District Court.
BY G. DE FERIET, Auctioneer.
[illegible]

WALTON & DESLONDE'S SALES.

Very Elegant Parlor and Household Furniture [illegible]
BY J. B. WALTON & DESLONDE.
J. B. WALTON, Auctioneer.
[illegible]

JOHN L. LARESCHE'S SALES.

Succession of Antoine Debat.
BY JOHN L. LARESCHE, Auctioneer.
[illegible]

United States Marshal's Monition.
[illegible]
U.S. Marshal.

LEGAL NOTICES.

[illegible]
A. J. VILLERE, Deputy Clerk.

Succession of Mrs. Mary Ann Hurley [illegible]
A. J. VILLERE, Deputy Clerk.

E. J. F. Froidevaux vs His Creditors. [illegible]
J. F. DICK, Deputy Clerk.

S. D. Graham vs His Creditors and the Credit [illegible]
JULES VIENNE, Deputy Clerk.

Succession of John Mead.
SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible] Whereas Marie Rebecca Smith [illegible]
A. J. VILLERE, Deputy Clerk.

Succession of Eulalie Durocher, divorced wife of Louis Dejean.
SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]
P. R. O'RORKE, Clerk.

Succession of Geo. W. Parker.
SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]
P. R. O'RORKE, Clerk.

Succession of Thomas L. Bruce.
SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]
P. R. O'RORKE, Clerk.

Succession of John Henderson.
SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible] for Letters of Curatorship on the vacant estate of the late John Henderson, deceased [illegible]
P. R. O'RORKE, Clerk.

LANDRETH'S GARDEN SEEDS—GROWTH OF 1866.

Just received from Philadelphia, per steamship Geo. Cromwell, a large assortment of Fall and Winter GARDEN SEED for sale in quantities to suit purchasers at the Seed Store of M. HAFNER, St. Charles street, opposite St. Charles Theatre.

DISEASES.

MR. F. GAUDOZ, Druggist, from the Paris school, reminds his friends and the public that he attends as heretofore to the treatment of Secret and Cutaneous Diseases. All syphilitic diseases, old and new, Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Pimples, [illegible] and all Diseases arising from impure blood (both sexes) have been most easily treated for the last ten years. Sure cure of Itching in twelve days.

F. GAUDOZ, Druggist, Orleans and Bourbon streets.

The Mechanics' and Agricultural FAIR ASSOCIATION OF LOUISIANA.

AT a special meeting of the Board of Directors, held at the Mechanics' Institute on the 17th instant, it was unanimously resolved that the first Grand Fair of this Association, shall be held at the Fair Grounds, city of New Orleans, commencing on the TWENTIETH OF NOVEMBER ensuing.

Inventors, manufacturers, agriculturists, stock-raisers and others from any portion of the United States, desirous of being represented in this Industrial Exhibition, can obtain full information by addressing the officers of the Association.

LUTHER HOMES, Secretary and Treas.
I. N. MARKS, President.
C. H. SLOCOMB, Chairman of the Committee on Fair Grounds.

MISCELLANEOUS.

American Gipsies.

According to Mr. Simson, who has written a history of the Gipsies, there are [illegible] Gipsies in America—many more, in fact, than people are aware of.

Gipsies may be said to have been in America almost from the time of its settlement. [illegible] Tented Gipsies [illegible] seen about Baltimore for the last [illegible] years. In New England, a colony [illegible] which has existed for about a hundred [illegible] and one which has been looked upon with [illegible] feeling of distrust and mystery by [illegible] inhabitants. [illegible]

Perhaps the foundation [illegible] broom manufacture was laid [illegible] Gipsies, by whom it may be [illegible] at the present day a business [illegible] Britain. [illegible]

[illegible] There are a good many Gipsies in New York, English, Irish and Continental. [illegible] Almost all the [illegible] and tinkers to be met with in New York and other American cities, are Gipsies, principally [illegible] Hungarian and French. There are a good many Gipsy musicians in America.

A Mother and Two Daughters in Alabama Die from Actual Starvation—A Heartrending Recital.

Correspondence Montgomery Advertiser. Montgomery, Sep. 15, 1866.

Messrs. Editors: Will you please publish the following plain statement of facts, which [illegible]

These are the plain facts as they are. They need no embellishment.

EUGENIE AND CARLOTTA.—The Empress Eugenie and the Empress of Mexico met a few weeks ago, and the meeting is thus described: The contrast was striking [illegible] between the two Empresses [illegible] in the one overwhelming anxiety of the moment.

A New Material for Street Paving.

(From the New York World, 24th.)

An important experiment of a new material for paving, or, at least, new to New York, has just been put under way in the City Hall Park, as a test-instance to determine whether its further introduction throughout the city shall obtain or not. A composition of asphaltum, [illegible], sand, gravel, and bitumen, with other matter as a cohesive, has been laid down the main walkway of that park, and is now well nigh completed to allow passage over its surface. Time, use, and the elements will do the rest. It is claimed that this preparation will harden into a road which will remain perfectly impervious to the usual destructive and indenting effects of travel, neither will [illegible] become a huge pool like the present Russ pavement does whenever the storms expose the streets. It is asserted that such an instance can be laterally secured by the construction of a pavement like this, as will cause the water to run off on either side, and thus leave the streets no wetter than a good scrubbing does an oaken floor, and, relatively, as clean. If, as it is said, the commixture is now in general and successful use in France and elsewhere, there is no reason to doubt its similar adaptability in our own city. Some time ago the Society for the Prevention of Cruelty to Animals appointed a committee of several scientific experts and practical business men to entertain propositions for an improved pavement for the streets, from curb to curb, with direct reference to the mitigation of the hardships imposed in all seasons, particularly in winter time, upon horses in every part of the city, under the mammoth loads which inhumanity is constantly forcing upon the woe-begotten brutes. The attention of that committee may well, if it has not been, be attracted to the experiment now under progress of trial; the more so, because it was their last opinion that neither the wood, iron, stone, or cement pavements, as far as known, could be made enduringly safe or useful, and that the only alternative was a return to the old end up boulders, a ride over which is discord to the ears and ague to the frame. It could be well could the specimen extent of this new experiment be laid in some place exposed to equestrian as well as pedestrian travel, the latter of which is now only the case, and it is probable such will be done.

EYES OR NO EYES.—The following anecdote is given as Mr. Seward's last joke, at Elyria, Ohio:

Mr Seward advanced and said he had not time to make a speech, but he would tell them a story. "There are two sections in this country—the North and the South. The North is all right, isn't it? [Cries of 'Yes.'] Now I'll tell you about the South:

"There was a man in our town,
And he was wondrous wise,
He jumped into a bramble bush
And scratched out both his eyes."

That's the South; but the story goes on:

"When he saw his eyes were out,
With all his might and main,
He jumped into another bush
And scratched them in again."

"Now, we are going to help the South to scratch them in again." [Loud cheers and laughter.]

PRUSSIA AND SAXONY.—Prussia, it will be remembered, swallowed up the kingdom of Hanover, and such also would have been the fate of Saxony had it not been for French intercession. The terms imposed upon the King of Saxony, and which he has accepted, are the following: Dresden is to be garrisoned by Saxon troops, but they are to be only a municipal guard, and forts manned by Prussians are to be erected around the city. The Prussians are to occupy all the military positions in Saxony; all the Saxon diplomatic representatives abroad are to be recalled; the Saxon army is to march into Prussian territory and be disbanded, one half to join the Prussian army and the rest to be discharged, and the new Ministers appointed in Saxony are first to be approved by the King of Prussia. These are the hard terms imposed upon Saxony, yet her fate is considered to be far better than that of Hanover, a nation that will now live only in history; its people being changed into Prussian subjects, to be governed by the Crown Prince of Prussia as "Viceroy."